FRIBOURG
SUISSE SCHWEIZ
SWITZERLAND

2 mars 2026

La durabilité, une nécessité pour le tourisme d’aujourd’hui et de demain

Programme / 1re partie

Mots de bienvenue

Impulsion pour un tourisme fribourgeois durable :
présentation du projet «35% de soutien pour les prestataires touristiques»

Économie d'énergie, économie d'argent : la durabilité économique
Présentation des subventions et retour d'expériences

Pause du terroir & networking

Programme / 2e partie

Table ronde : les enjeux durables du tourisme fribourgeois

- Programme Swisstainable et centre de compétences durabilité KONA
- La mobilité touristique : enjeux et pistes
- Renforcer les partenariats et le tourisme 4 saisons
- Hospitalité et certification dans l'hôtellerie-gastronomie

Questions du public

Mot de fin

Mots de bienvenue

Sven Dietrich, Directeur de Forum Fribourg et Président de l'Association fribourgeoise des loisirs et sports (AFLS)

Pierre-Alain Morard, Directeur de l'Union fribourgeoise du Tourisme (UFT)

Impulsion pour un tourisme fribourgeois durable : 35% de soutien pour les prestataires touristiques

Mélanie Beuret, Projets stratégiques à l'UFT

Léonie Chenaux, Développement durable à l'UFT

Contexte

Importance de la durabilité dans le tourisme

- Critère décisif dans le choix du voyage
- Position claire de la Suisse « devenir la destination la plus durable au monde »
- Axe 3 de la Stratégie de développement du tourisme fribourgeois 2024 – 2030

Situation dans le canton de Fribourg

- Volonté et intérêt des prestataires touristiques
- MAIS des ressources financières et humaines restreintes
- Peu d'inscription au programme de durabilité Swisstainable

Le projet en bref

Objectifs

- **Définir** la durabilité
- **Élaborer** un catalogue de prestations et de soutien
- **Accompagner** les acteurs et actrices touristiques
- **Monter** en compétences

Durée du projet

Décembre 2024 – décembre 2027

4 phases

- Enjeux du tourisme durable
- Catalogue de prestations
- Mesures incitatives et financières
- Suivi et monitoring

Soutien NPR

CHF 100’000.- dont CHF 90’000.- entièrement dédiés au soutien des prestataires (prestations financières)

Une certification signifie un engagement et une montée en compétences de la part du prestataire

Comité de pilotage

Représentation des prestataires

- Denis Decrausaz, Musée de Morat
- Xavier Pirlet, GastroFribourg
- Christophe Siffert, Camping Les 3 Lacs
- Jonathan Stark, InnoReg
- Nathalie Wicht, La Gruyère Tourisme

UFT

- Pierre-Alain Morard, Directeur
- Mélanie Beuret, Projets stratégiques
- Léonie Chenaux, Développement durable

6 enjeux prioritaires

- Mobilité
- Partenariats intersectoriels et interrégionaux
- Hospitalité et qualité de service
- Tourisme annuel
- Approvisionnement local et valorisation du terroir
- Préservation de la biodiversité et des paysages

Concrètement, comment accompagnons-nous les prestataires touristiques vers plus de durabilité ?

Union fribourgeoise du Tourisme

Etapes pour obtenir un soutien

Analyser la situation actuelle dans la durabilité au sein de son entreprise

→

Signer un engagement de min. 3 ans dans le programme Swisstainable

→

Acquérir des preuves et formations durables avec un soutien de 35%

Où se situe votre établissement en matière de durabilité ?

Étape 2 sur 8 - Enjeu prioritaire n°1 Mobilité

12%

Enjeu prioritaire n°1 Mobilité

1.1. À combien de minutes à pied se situe l'arrêt de transports publics le plus proche de votre établissement? *

1.2. Dans quelle mesure votre établissement facilite-t-il l'accès en transports publics et à mobilité douce pour vos hôtes et client-e-s? *

- Pas du tout mis en place / aucun élément existant
- En partie mis en place / en développement
- Mise en place régulière / démarche structurée
- Niveau exemplaire / pratique avancée

1.3. Dans quelle mesure votre établissement facilite-t-il l'accès en transports publics et à mobilité douce pour vos collaborateur-rice-s (par ex. Plan de mobilité, subvention sur les abonnements, etc.)? *

- Pas du tout mis en place / aucun élément existant
- En partie mis en place / en développement
- Mise en place régulière / démarche structurée
- Niveau exemplaire / pratique avancée

1.4. Avez-vous mis en place des solutions ou informations pratiques pour simplifier le dernier tronçon entre l'arrêt de transports publics et votre établissement? *

- Pas du tout mis en place / aucun élément existant
- En partie mis en place / en développement
- Mise en place régulière / démarche structurée
- Niveau exemplaire / pratique avancée

Commentaire

Voici vos résultats
Score final : 22 / 63
Enjeu prioritaire n°1 Mobilité : 0 / 9
Enjeu prioritaire n°2 Partenariats intersectoriels et interrégionaux : 0 / 9
Enjeu prioritaire n°3 Hospitalité et qualité de service : 8 / 15
Enjeu prioritaire n°4 Tourisme annuel : 3 / 9
Enjeu prioritaire n°5 Approvisionnement local et valorisation du terroir : 5 / 12
Enjeu prioritaire n°6 Préservation de la biodiversité et des paysages : 6 / 9

Le soutien

Les prestataires touristiques qui s'engagent dans une preuve ou une formation durable **sont soutenus à hauteur de 35%** du montant de la facture jusqu'à maximum 5'000 francs. Les critères sont les suivants :

- ✓ être adhérent à une structure membre de l'UFT
- ✓ s'engager pour 3 années dans le programme de durabilité Swisstainable, entre le niveau I – commited, II – engaged et III – leading.

Soutiens disponibles jusqu'à épuisement du fonds, pour toutes démarches entreprises **entre le 1er janvier 2025 et le 31 décembre 2027.**

Le soutien pour les preuves

- Par preuves, nous comprenons les labels ou certifications en matière de durabilité (Economie, Environnement et Société)

- Toutes les preuves **reconnues par le programme de durabilité Swisstainable** de la Fédération suisse du Tourisme peuvent faire l'objet de soutien

Preuve	Coûts	Durée
+ Accord d'objectifs volontaire avec l'OFEN et/ou l'OFEV	Prix sur demande	En général 10 ans
+ Conventions d'objectifs cantonales (COC)	Prix sur demande	En général 10 ans
− Carbon Fri	Le montant est proportionnel aux émissions de CO2 émises, CHF 10.- par tonne de CO2, minimum CHF 500.- et maximum CHF 5'000.-	1 an
Liens	https://carbonfri.ch/	
Description succincte	Créée en 2018, la Fondation Carbon Fri se fixe pour objectif de réduire les émissions de CO2 des entreprises fribourgeoises tout en impliquant leurs collaborateur-rice-s. Pour y parvenir, elle attribue le label «Carbon Fri» aux entreprises qui s'engagent à réduire leurs émissions de CO2 et qui investissent dans la fondation pour chaque tonne de CO2 rejetée dans l'atmosphère. L'argent ainsi récolté est redistribué à l'économie locale avec un soutien à des projets locaux en lien avec le but de la Fondation, mais qui ne peuvent pas bénéficier des programmes de subventions déjà existants. Bon exemple 5 organisations touristiques dont Les Paccots La Veveyse Tourisme, Romont Région, Fribourg Tourisme et Région, Estavayer-le-Lac Région et l'Union fribourgeoise du Tourisme ont réalisé un bilan de leurs émissions carbone et sont labellisées Carbon Fri pour leur engagement à réduire leurs émissions	
Reconnu par le programme Swisstainable	niveau II – engaged (en combinaison)	
Secteurs	Hébergement, Gastronomie, Evénementiel, Autres	
+ Cause We Care (myclimate)	Selon la taille de l'entreprise. Tableau disponible ici	Selon la validité sur le certificat de durabilité
+ ClimateActions 4 Companies	Prix sur demande	10 ans
+ EarthCheck	Dès 6'600 $AU par an	3 ans
+ ECOCAMPING	Env. 2'000 € + cotisation annuelle env. 770 € selon la taille du camping	3 ans
+ EcoCook	Prix sur demande	Audit initial : 1 an Niveaux I à Platinium : 3 ans
+ Equal Salary	Prix sur demande	3 ans
+ esg2go – verified rating	Entre CHF 350.- et CHF 750.- par année	2 ans

Le soutien pour les formations

- Les formations proposées par les **organisations faîtières, la Fédération suisse du Tourisme ou tous autres prestataires actifs dans la branche touristique** peuvent faire l'objet de soutien

Processus de soutien

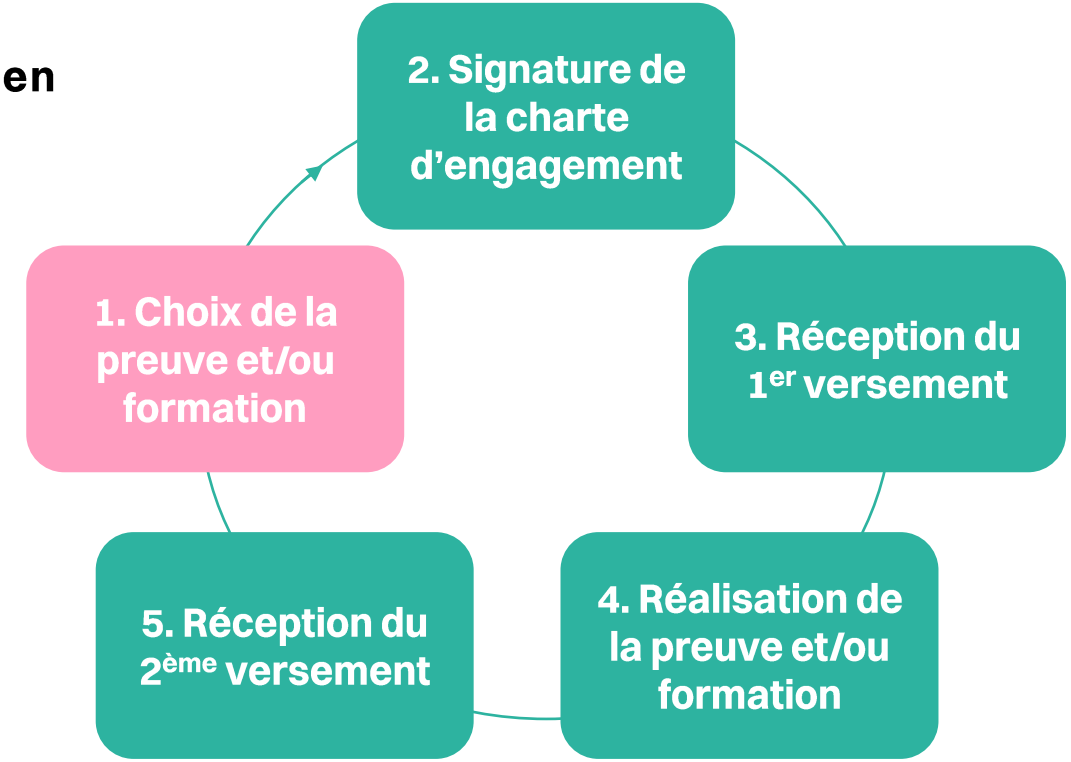

Processus de soutien

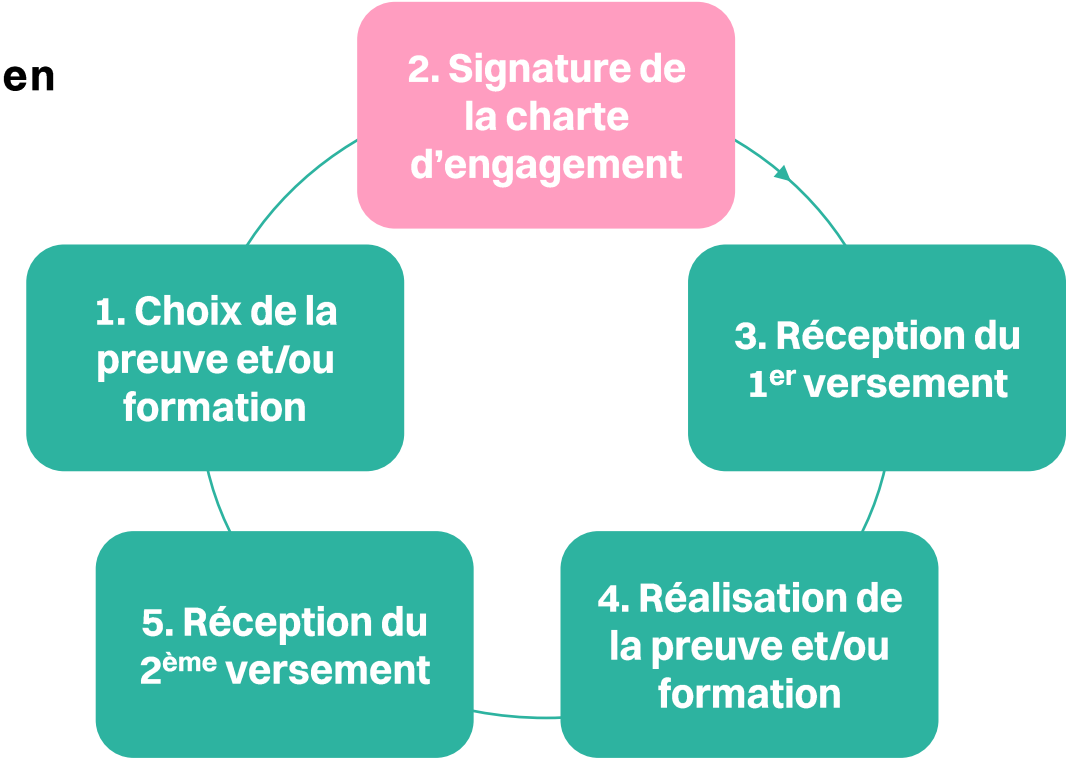

Processus de soutien

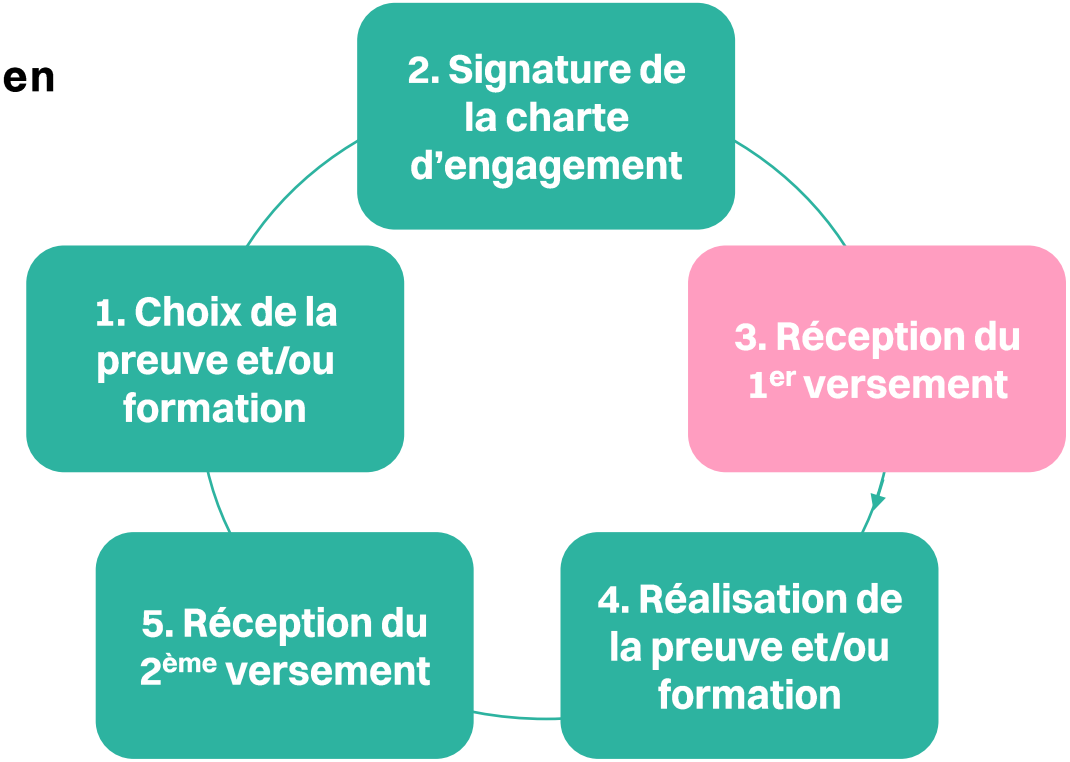

Processus de soutien

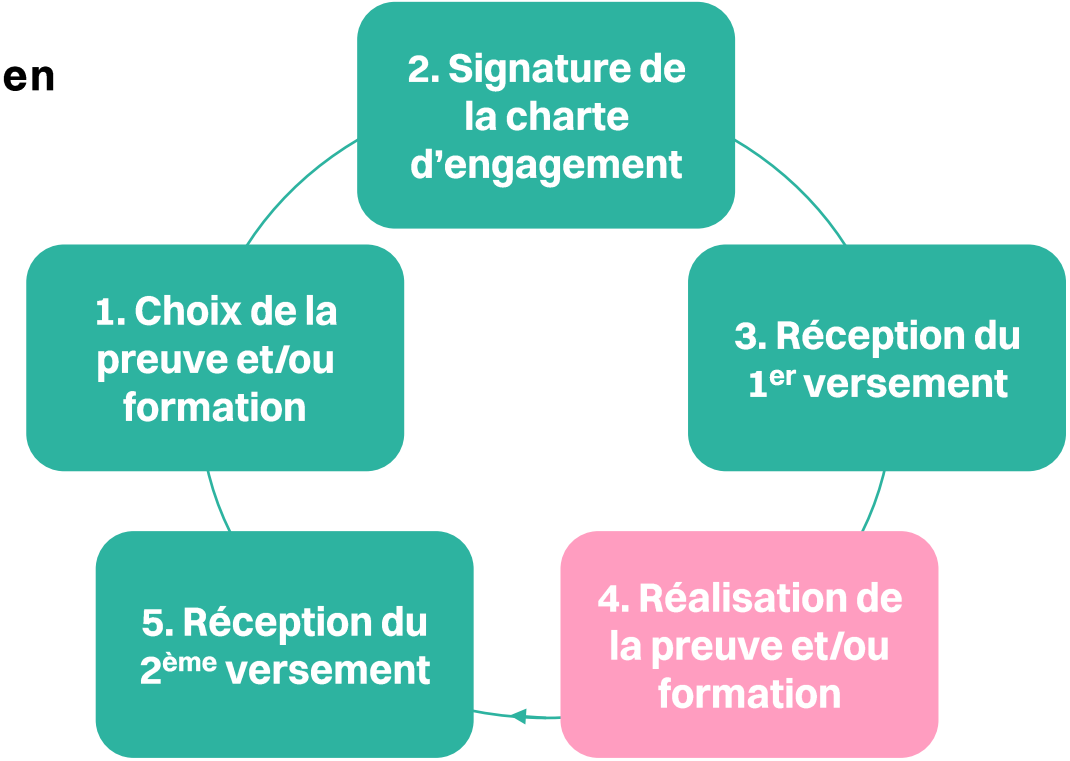

Processus de soutien

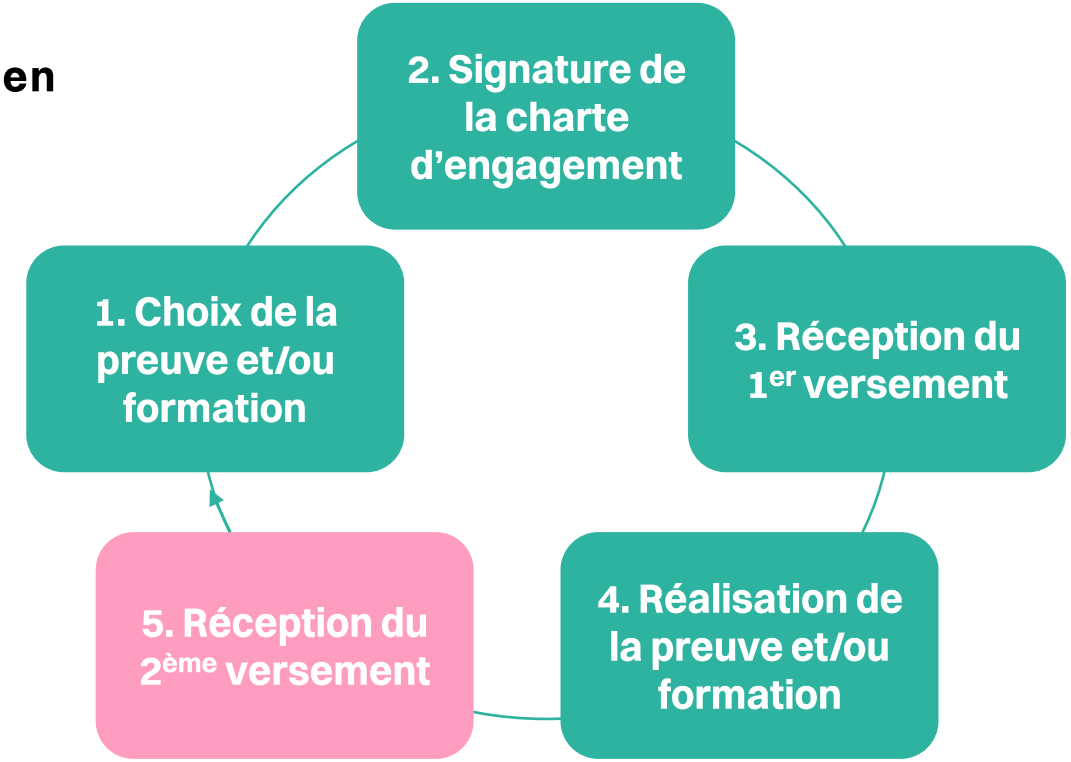

Economie d’énergie, économie d’argent : la durabilité économique

Nicolas Auffret, Collaborateur scientifique, Service de l’énergie (SdE)
Christophe Siffert, Directeur Camping Les 3 Lacs SA, Sugiez

Quelles économies et à quel prix ?

Nicolas Auffret, Collaborateur scientifique, Service de l’énergie (SdE)

Stratégie énergétique 2050

Votation populaire du 21 mai 2017 et entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'énergie

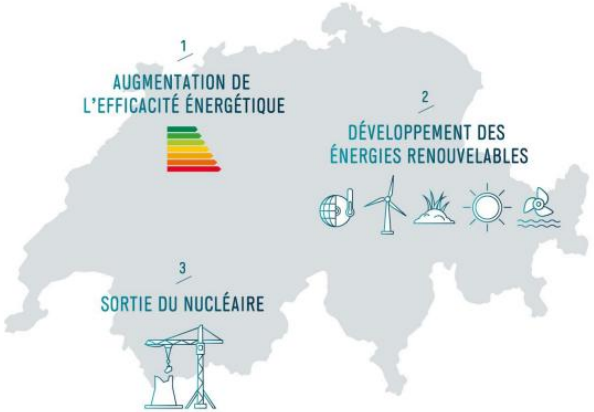

© Office fédéral de l'énergie

1. Augmentation de l'efficacité énergétique dans les domaines clés des bâtiments, de la mobilité et l'industrie permet la baisse de la consommation énergétique globale

Energie (kWh)

2. Développement des énergies renouvelables

CO_2 / Prix de l'énergie

La consommation d'énergie en Suisse

Efficacité énergétique[1]

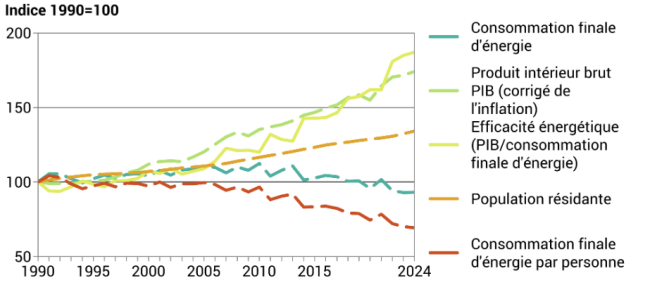

[1] selon délimitation de la stratégie énergétique 2050

Source: OFEN – Statistique globale de l'énergie; OFS – Comptes nationaux, ESPOP/STATPOP © OFS

Utilisation d'énergie de l'économie et des ménages[1]

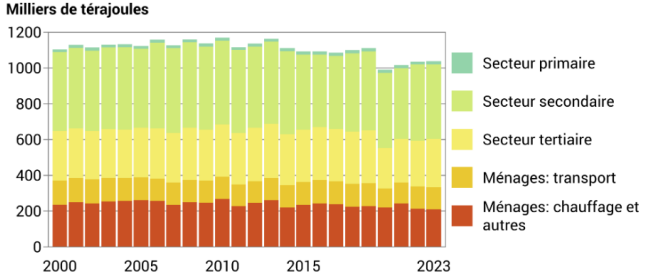

[1] selon les comptes de l'énergie de l'OFS, qui se basent notamment sur la statistique globale de l'énergie de l'OFEN

Source: OFS – Comptabilité environnementale © OFS 2025

La consommation finale d'énergie par personne diminue depuis 2005

L'efficacité énergétique augmente depuis 2000

Le secteur de l'industrie et des services représente ~60% de la consommation d'énergie

Les ménages (hors transport) consomment 20% de l'énergie totale

La consommation d'énergie – Canton FR

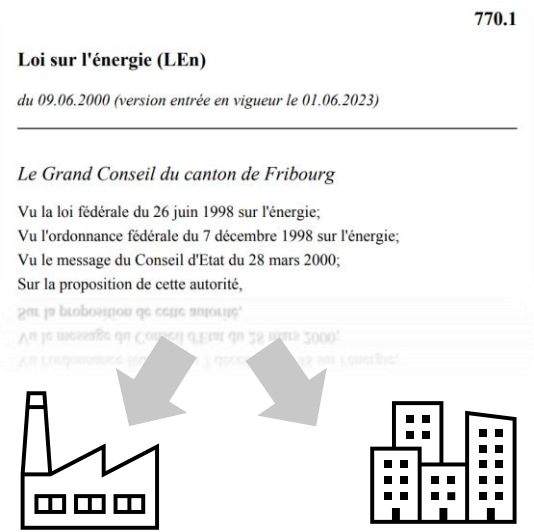

770.1

Loi sur l'énergie (LEn)

du 09.06.2000 (version entrée en vigueur le 01.06.2023)

Le Grand Conseil du canton de Fribourg

Vu la loi fédérale du 26 juin 1998 sur l'énergie;
Vu l'ordonnance fédérale du 7 décembre 1998 sur l'énergie;
Vu le message du Conseil d'Etat du 28 mars 2000;
Sur la proposition de cette autorité,

Consommation totale d'énergie du canton

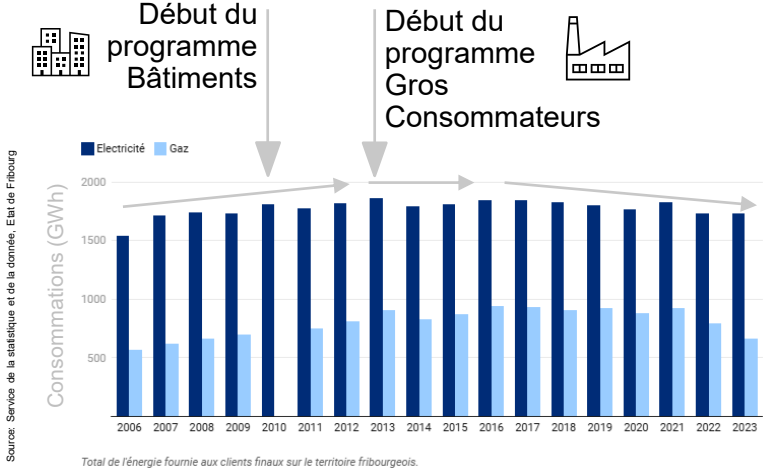

- **Mise en place du suivi des Gros Consommateurs d'énergie**
- **Introduction du Programme Bâtiments**
- **Adoption du Modèle de prescription énergétiques pour les cantons**

La consommation d'énergie dans le canton diminue depuis 2017 malgré l'évolution démographique et économique positive

Le Programme Bâtiments

Le Programme Bâtiments

Le Programme Bâtiments est l'un des principaux outils à disposition pour vous soutenir financièrement lors de **travaux d'assainissement** pour consommer moins d'énergie (non applicable aux entreprises exemptées de la taxe sur le CO_2).

Il est complété depuis le 1er janvier 2025 par de **nouvelles mesures d'impulsion.**

Vous recevez une subvention pour:

L'amélioration énergétique de votre bâtiment

- Isolation thermique du toit, de la façade, des murs et du sol contre terre
- Amélioration de l'étiquette énergétique CECB
- Rénovation complète avec Certificat Minergie®

Le remplacement de votre installation de chauffage

- Chauffage à bois avec réservoir journalier
- Chauffage à bois automatique
- Pompe à chaleur
- Raccordement à un réseau de chaleur à distance
- Capteurs solaires thermiques

Un conseil énergétique

- CECB Plus

Important : les travaux ne peuvent commencer qu'après réception de la décision d'octroi

Le Programme Bâtiments

Le Programme Bâtiments

Exemples de mesures:

MESURES	CONDITIONS PRINCIPALES	TAUX DE CONTRIBUTION	MESURE
VARIANTE 1 - RÉNOVATION AVEC MESURES PONCTUELLES (CUMUL DES SUBVENTIONS DE LA VARIANTE 1 POSSIBLE / PAS DE CUMUL DES SUBVENTIONS ENTRE VARIANTES)			
Isolation thermique	» Isolation thermique façade, toit, mur et sol, contre terre ou contre l'extérieur » Bâtiment au bénéfice d'une autorisation de construire délivrée avant l'an 2000 » Valeurs U éléments de construction: ≤ 0.20 W/m²K, ≤ 0.25 W/m²K (mur / sol enterrés de plus de 2 m) » CECB Plus requis dès CHF 10 000.- de contribution financière » Contribution minimale par demande CHF 1000.- » Valeur U des éléments de construction donnant droit à la contribution doit être améliorée d'au moins 0,07 W/m²K	Référence: surface de l'élément de construction isolé, en m² Façade, toit, mur et sol contre l'extérieur ou contre terre: CHF 50.- / m² d'enveloppe isolée Renseignements téléphoniques: 058 680 41 07	M-01
		Bonus IP-14: CHF 60.- / m² si 90% des surfaces (façades et toits) sont isolés.	IP-14
Pompes à chaleur PAC air/eau	» Dans bâtiment situé au moins en classe E CECB pour son enveloppe (jusqu'à 70 kW_{th}) » PAC système-module requis (jusqu'à 15 kW_{th}) » Contribution financière calculée pour une puissance de 50 W_{th} maximum par m² SRE	Chauffage: ≤ 70 kW_{th}: CHF 3500.- + CHF 150.- / kW_{th} Eau chaude sanitaire: CHF 1000.- (montant forfaitaire)	M-05
		Chauffage: **> 70 kW_{th}**: CHF 4000.- + CHF 250.- / kW_{th}	IP-05
Pompes à chaleur PAC saumure/eau et eau/eau	» Dans bâtiment situé au moins en classe E CECB pour son enveloppe (jusqu'à 70 kW_{th}) » PAC système-module requis (jusqu'à 15 kW_{th}) » Contribution financière calculée pour une puissance de 50 W_{th} maximum par m² SRE » Certificat de qualité entreprise forage requis, ou si pas de certificat, fournir un relevé du forage établi selon SIA 384/6 par un(e) géologue diplômé(e)	Chauffage: ≤ 70 kW_{th}: CHF 5000.- + CHF 300.- / kW_{th} Eau chaude sanitaire: CHF 1000.- (montant forfaitaire)	M-06
		Chauffage: **> 70 kW_{th}**: CHF 700.- / kW_{th}	IP-06
Raccordement à un réseau de chauffage à distance	» La chaleur fournie doit provenir principalement des énergies renouvelables ou des rejets thermiques » Contribution financière calculée pour une puissance maximum 50 W_{th} maximum par m² SRE » Les exploitants du réseau CAD mettent à disposition du Canton les données nécessaires visant à éviter une comptabilisation à double au sens du ModEnHa 2015	Chauffage: ≤ 70 kW_{th}: CHF 5000.- + CHF 30.- / kW_{th} Eau chaude sanitaire: CHF 1000.- (montant forfaitaire)	M-07
		Chauffage: **> 70 kW_{th}**: CHF 16 000.- + CHF 80.- / kW_{th}	IP-07

Le Service de l'énergie se tient à disposition pour tout renseignement, en particulier sur les conditions d'octroi des subventions

flyer-le-programme-batiments-2025.pdf

Le Programme Optimo

OPTiMO

UN PROGRAMME SPÉCIALEMENT CONÇU POUR LES PROPRIÉTAIRES DE BÂTIMENTS DE 5 LOGEMENTS ET PLUS

Le programme Optimo accorde des subventions dans le cadre de la mesure E.2.3 du Plan Climat cantonal pour les mesures d'optimisation du chauffage, de la ventilation ou de l'installation sanitaire des **bâtiments de cinq logements ou plus**.

Les propriétaires doivent faire appel à des professions accrédités par le Service de l'énergie. suissetec Fribourg | Freiburg

POURQUOI CHOISIR OPTIMO ?

- **Des économies immédiates :** Diminuez votre consommation énergétique avec des solutions performantes
- **Amélioration du confort :** Des bâtiments mieux réglés, mieux chauffés
- **Augmentez la valeur de votre bien :** Des systèmes énergétiques efficaces valorisent votre bâtiment
- **Simplicité :** Nous vous accompagnons dans toutes les démarches, de l'audit technique à la réalisation de l'optimisation

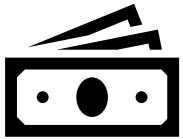

50% des coûts, Subventions de max. 6'000 CHF

Nouvelle subvention pour l'optimisation énergétique des bâtiments d'habitation de cinq logements et plus | Etat de Fribourg

La plateforme Francsénergie

La plateforme Francsénergie de **suisseénergie** repertorie tous les programmes d'encouragement dans le domaine de l'énergie, y compris les **subventions Pronovo** pour la production d'électricité renouvelable

https://www.francsenergie.ch/fr

ProKilowatt
Programme de l'OFEN de soutien à l'efficience énergétique

pronovo
Programme de soutien aux installations de production d'électricité renouvelable

klik
Programme de soutien à la réduction des gaz à effet de serre

myclimate shape our future
Programme de soutien à la chaleur durable dans l'industrie

Les économies des Gros Consommateurs

Les Gros Consommateurs d'énergie (>500 MWh d'électricité ou >5 GWh de chaleur) ont **l'obligation légale** d'optimiser leurs consommations d'énergie à travers des conventions d'objectifs depuis 2013 dans le canton de Fribourg.

Malgré les investissements importants liés à ces mesures d'optimisation, le gain financier de la mise en place des mesures atteint en 2024 plus **d'un milliard de CHF** pour les seules entreprises **suisses** suivies par l'AEnEC

En 2024, grâce aux mesures d'amélioration qu'elles ont mises en œuvre depuis 2013, les entreprises qui participent à l'AEnEC ont économisé 1354 millions de francs en frais d'énergie au total.

1014	340	1354
millions de francs réduction des dépenses énergétiques	millions de francs remboursement de taxes	millions de francs économisés au total

Source: Agence de l'énergie pour l'économie

Industrie / PME - Mesures d'amélioration

Les mesures d'économies touchent des domaines divers et variés comme:

- l'éclairage
- le chauffage
- la ventilation
- etc…

Mesures d'amélioration les plus fréquentes
(Mesures d'amélioration en %)

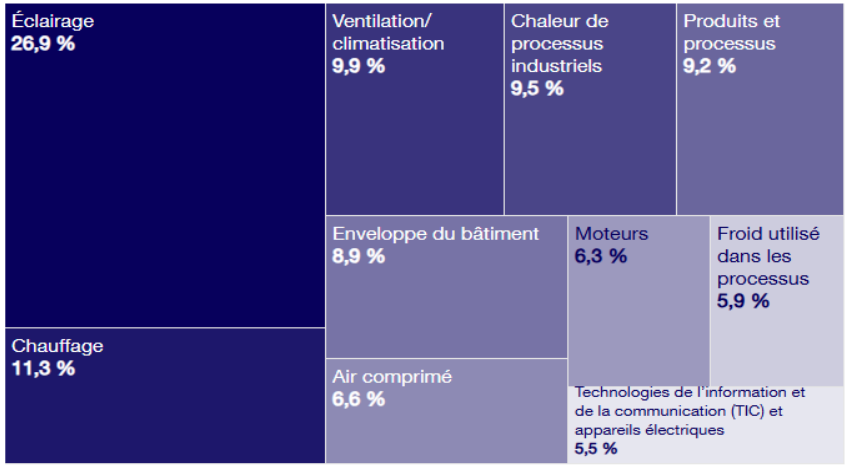

Source: Agence de l'énergie pour l'économie

Du fait de l'obligation légale d'optimiser leurs consommations énergétiques depuis plusieurs années, l'efficacité énergétiques de la majorité des Gros Consommateurs est dorénavant maitrisée

Focus sur les PME

- 60% de la consommation électrique est utilisée par les Gros Consommateurs couvrant les 2% des plus grandes entreprises (secteur Industrie et Services).

- **Les 16% d'entreprises «Moyens Consommateurs» concentrant 30% de la consommation totale d'énergie disposent également d'importantes marges de manœuvre d'optimisation**

Gros Consommateurs

Moyens Consommateurs

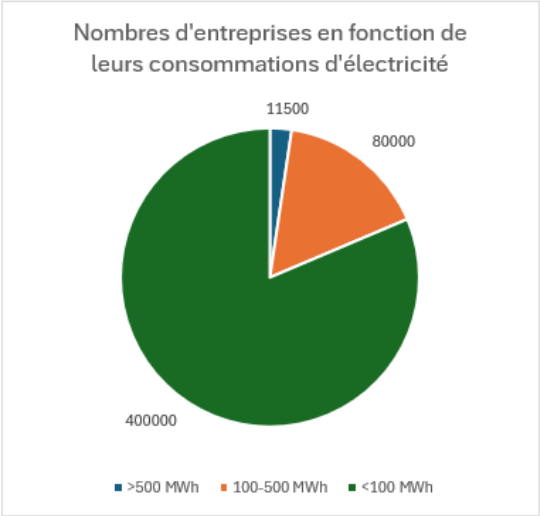

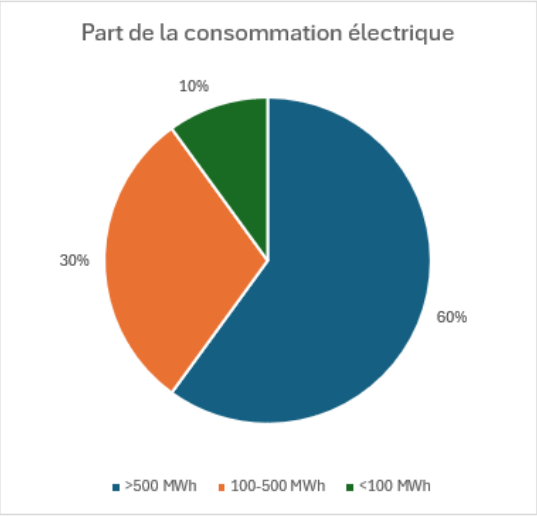

Optimisation dans les PME

- Possibilité pour les PME d'optimiser leurs efficiences énergétiques sur base volontaire
- La mise en place de mesures simples et rapides peut s'avérer rentable après quelques mois.

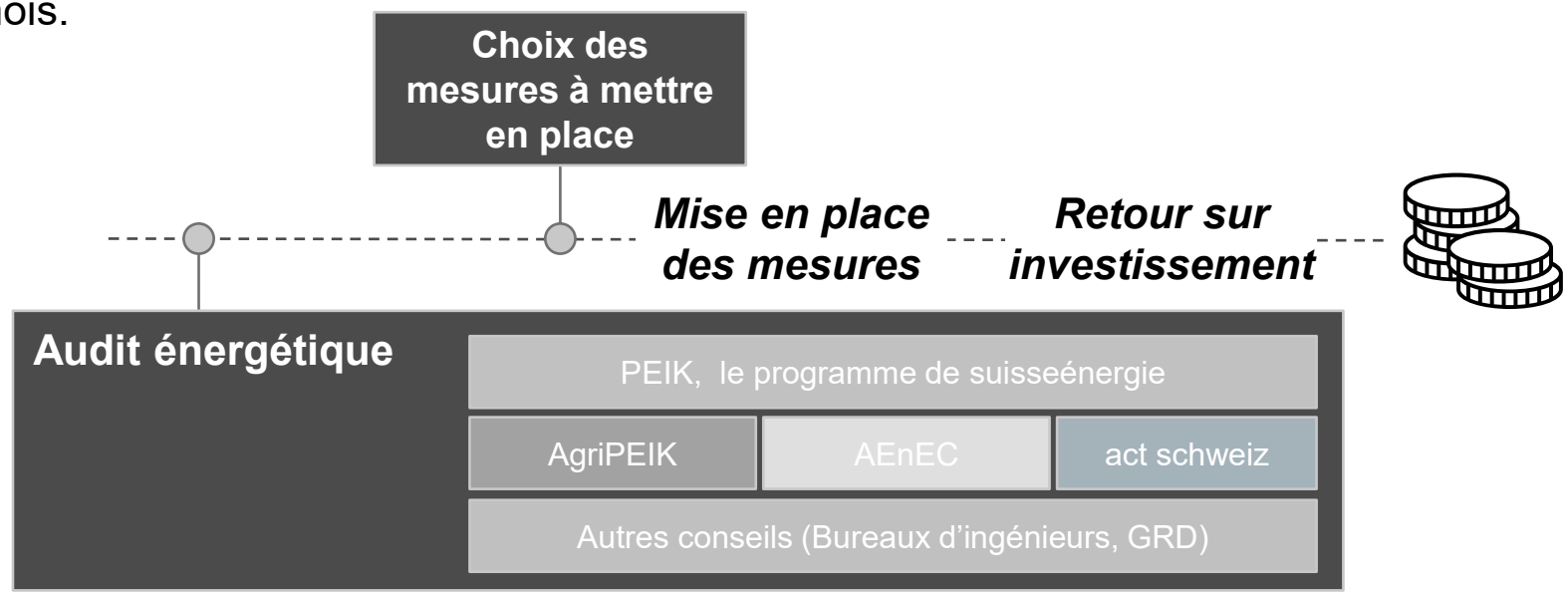

Le programme PEIK

PEIK
Audit énergétique
pour les PME

Un programme de
suisseénergie

PEIK est un service de conseil énergétique pour les PME. Les plus de 200 conseillères et conseillers en énergie accrédités aident les petites et moyennes entreprises à devenir plus efficaces sur le plan énergétique et à ainsi économiser des coûts.

Un conseil énergétique PEIK est généralement **rentable** à partir de coûts énergétiques annuels de 20’000 francs.

Certains **accords de branche** spécifiques existent et rendent les conditions financières encore plus intéressantes.

1. Premier entretien avec le.la conseiller.ère PEIK **gratuit** et **sans engagement**
2. Subventions PEIK à hauteur de 50% des frais de conseil (max. 2’500 CHF)
3. Subventions PEIK à hauteur de 50% des frais d’accompagnement du.de la conseiller.ère PEIK pour la mise en œuvre des mesures (max. 13’000 CHF)
4. Réduction des coûts énergétiques de 10 à 15% selon situation de départ

Audit énergétique pour les PME de SuisseEnergie

Exemple de Quick Wins de PEIK

© PEIK

Économies réalisées, exemple du Camping Les 3 Lacs à Sugiez

Christophe Siffert, Directeur Camping Les 3 Lacs SA, Sugiez

Présentation du camping

Commune : Sugiez (Mont-Vully)

Surface : 10ha

355 emplacements à l'année

45 emplacements touristiques (saisonnier)

10 moyens d'hébergements en location (46 lits)

43'446 nuitées soumises à taxe de séjour (2025)

60 places d'amarrage

155 résidents à l'année

Consommation électrique annuelle (2025) : 705'339 kWh/a

Consommation énergies fossiles (2025) : 73'623 kWh/a

Audit énergétique loi CO2 - Gros consommateur énergie

ECOSOLUTIONS

- Solutions **Sur Mesure**
- Tool d'analyses

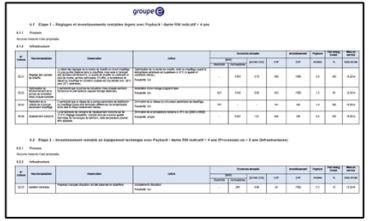

- **Grands consommateurs**
  - > 500'000 kWh-élect./an
  - > 5'000'000 kWh-chauff./an
- **Remboursement de taxe CO^2***
  - Toutes les entreprises commerciales suisses et quelques exceptions
- **Remboursement de taxe RPC***
  - > 20'000 CHF de taxe RPC

*Voir conditions

AGENCE DE L'ÉNERGIE POUR L'ÉCONOMIE AEnEC

- Solutions pour les **Entreprises** et les **Industries**
  - Modèle Mesures
  - Modèle Efficacité (RPC)
  - Tool d'analyses

energo® ECOSOLUTIONS

- Optimisation In-Situ de l'exploitation

Audit énergétique loi CO2 - Gros consommateur énergie

Etat des lieux
Check-up
Analyse des processus et des potentiels

Mise en œuvre
+
Suivi (Base processus ISO 50001)

Liste des APE
(Amélioration des performances énergétiques)

		oui	non
1.	...	☑	☐
2.	...	☐	☒
3.	...	☐	☐

Actions rentables

Obligation/
Remboursement taxe

Plan d'action
Convention d'objectif
Réalisation

Actions non-rentables

Subventions www.francsenergie.ch

Projets individuels
Programmes spécifiques
Réalisation

Analyse des consommations du site en 2013

Consommation [kWh], [%]

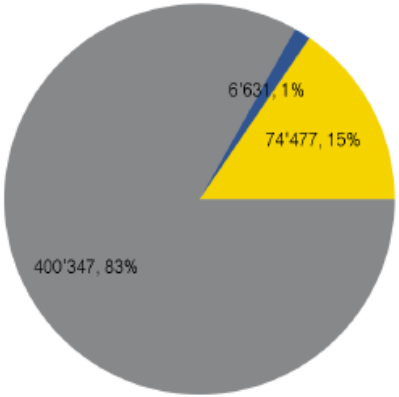

Émissions de CO_2 [tCO_2], [%]

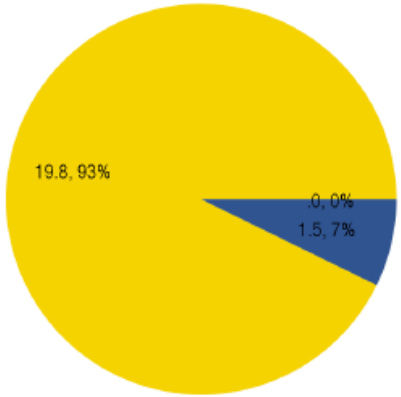

Coûts de consommation [CHF], [%]

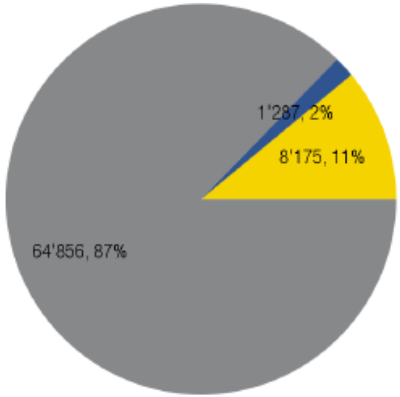

Huile extra-légère HEL
Propane
Électricité (achat)

Huile extra-légère HEL
Propane
Électricité (achat)

Huile extra-légère HEL
Propane
Électricité (achat)

Agents et coûts énergétiques totaux 2013

Liste

	Quantité [kWh/a]	[%]	Émissions de CO_2 [tCO_2/a]	[%]	Prix * [CHF/kWh]	[CHF/a] *	[%]
Huile extra-légère HEL	74'477	15	19.8	93	0.11	8'175	11
Propane	6'631	1	1.5	7	0.19	1'287	2
Électricité (achat)	400'347	83	0.0	0	0.16	64'856	87
Total	481'454	100	21.3	100		74'319	100

* hors TVA, frais de prestations et taxes compris

Exemples d'actions à court terme

Nom de la mesure	Économies [kWh/an]	Investissement [CHF]	Payback [ans]	Part des coûts én. [%]
Fermer boucle de chauffage aérochauffeur du jardin d'hiver (Chauffage du jardin d'hiver)	400	100	1.5	100
Abaisser la température d'eau chaude de 65 - 55°C (Chaufferie prép. de l'eau chaude sanitaire)	1'591	1'000	3.2	100
Remplacer les séchoirs à air chaud par des modèles à PAC (Buanderie, machines à sécher)	28'105	14'000	3.1	100
Remplacer la machine à laver le linge (Buanderie, machine à laver le linge)	11'749	7'000	3.7	100
Automatiser le fonctionnement de la pompe d'alimentation d'eau d'arrosage (Pompage eau d'arrosage)	1'288	5'077	24.30	100

Exemples de mesures moyen terme (supplémentaire)

Nom de la mesure	Économies [kWh/an]	Investissement [CHF]	Payback [ans]	Part des coûts én. [%]
Installations solaires photovoltaïques	82’000	312’000	14.5	100
Remplacer le CCF mazout par une PAC	47’036	20’357	1.9	100
Remplacer les boiler à gaz des douches publiques par un boiler PAC	5’382	6’000	5.2	100
Installer chauffage solaire thermique (eau sanitaire)	4’441	20’000	37.3	100

Résultats après 10 ans

Consommation électrique totale

2014 - 414’027 kWh

2025 - 705’339 kWh

Augmentation de **70.4%**

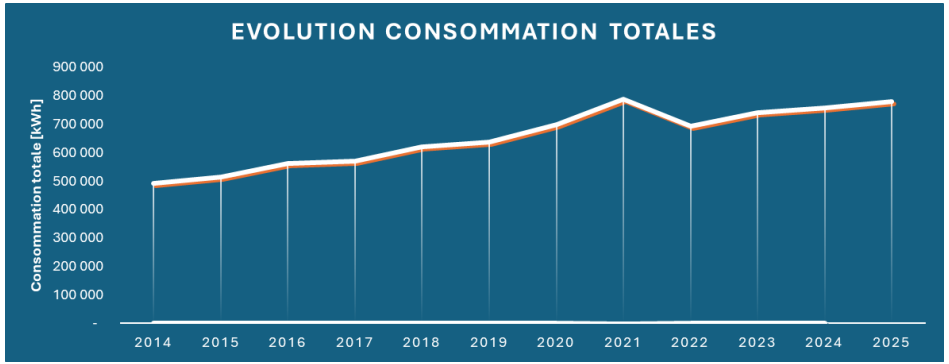

Consommation fossile camping

2014 - 76’618 kWh

2025 - 73’623 kWh

Diminution de **4%**

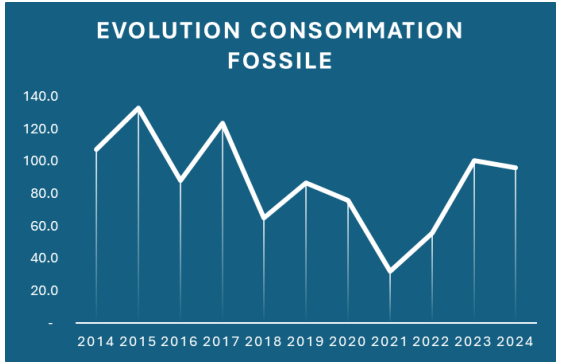

Consommation détaillée

Consommation clients

2014 - 284’773 kWh

2025 - 657’402 kWh

Augmentation de **130.9**%

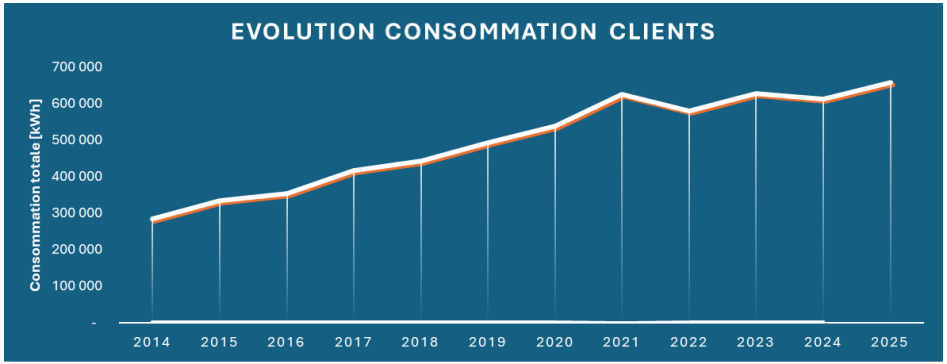

Consommation technique camping & restaurant

2014 - 129’254 kWh

2025 - 47’937 kWh

Diminution de **62.9**%

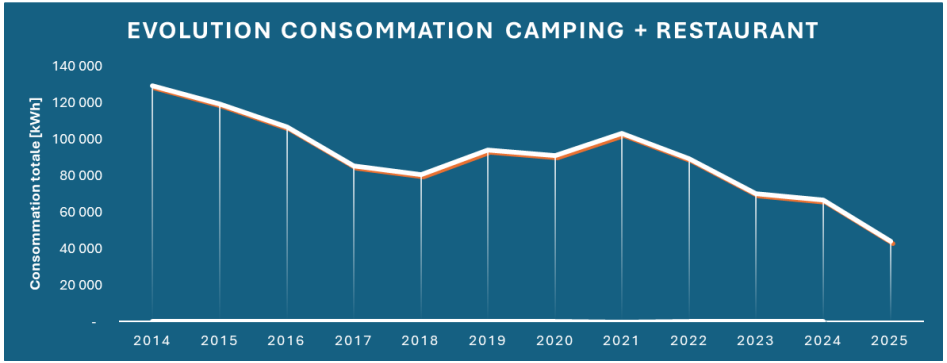

Conclusion

- Audit en 2014
  - Grand potentiel dans les réglages et optimisation
- Beaucoup d'actions peuvent se faire rapidement
  - Travail sur le court terme
- Retombées financières à long terme

- Nouvel audit en 2026
  - Potentiel restreint dans les réglages et optimisation
  - Optimisation de la consommation fossile
- Certification AEnEC permettant d'obtenir une partie des exigences pour l'obtention du label Swisstainable II
  - Nouvel certification « Food Waste Management »
- Outil marketing

Questions

Pause networking

Reprise à 09h40

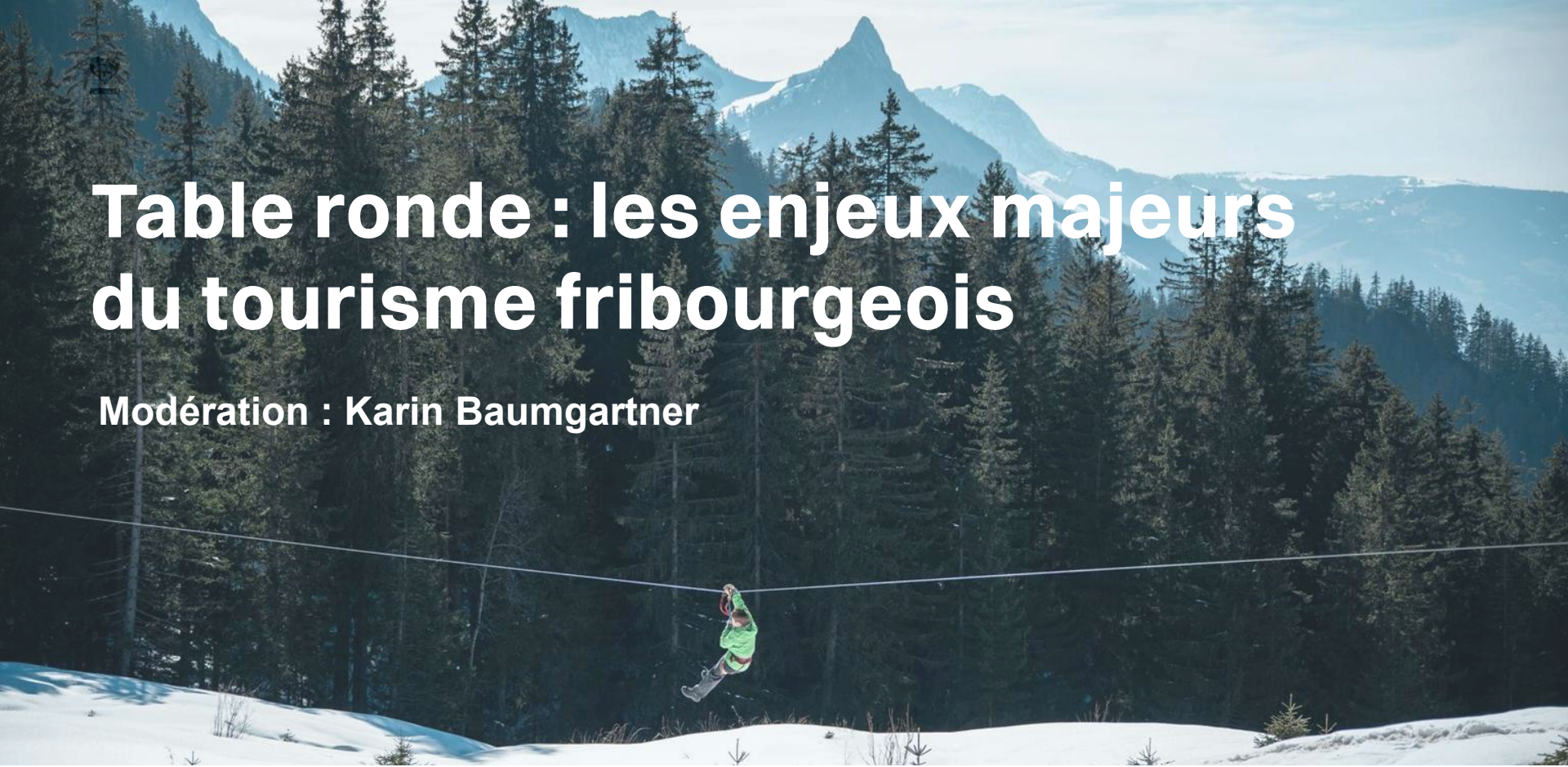

Table ronde : les enjeux majeurs du tourisme fribourgeois

Modération : Karin Baumgartner

Intervenant-e-s

Michelle Keusch

Fédération suisse du tourisme

Gestionnaire de projet pour la durabilité et travaille pour le Centre de compétences pour la durabilité (KONA)

Vincent Gremaud

Transports publics fribourgeois (TPF)

Membre de la Direction des TPF et responsable du département Développement d'entreprise

Claude Gendre

TéléCharmey

Directeur de TéléCharmey, co-fondateur de Ubis Group

Jörg Bizolier

Domaine Notre-Dame de la Route à Villars-sur-Glâne

Exploitant

Swiss tainable

Programme de durabilité Swisstainable

«La durabilité, une nécessité pour le tourisme d’aujourd’hui et de demain»

Forum Fribourg, 2 mars 2026

Un programme issu du tourisme et destiné au tourisme.

- pour toutes les entreprises touristiques tout au long de la chaîne de valeur ajoutée
- 2’422 entreprises participantes, dont 52 dans la Région Fribourg *(état au 24/02/26)*
- Focus: mise en œuvre pratique de la durabilité à travers **12 thèmes**
- Plus **de transparence** et **d'orientation** pour les client-e-s et les entreprises

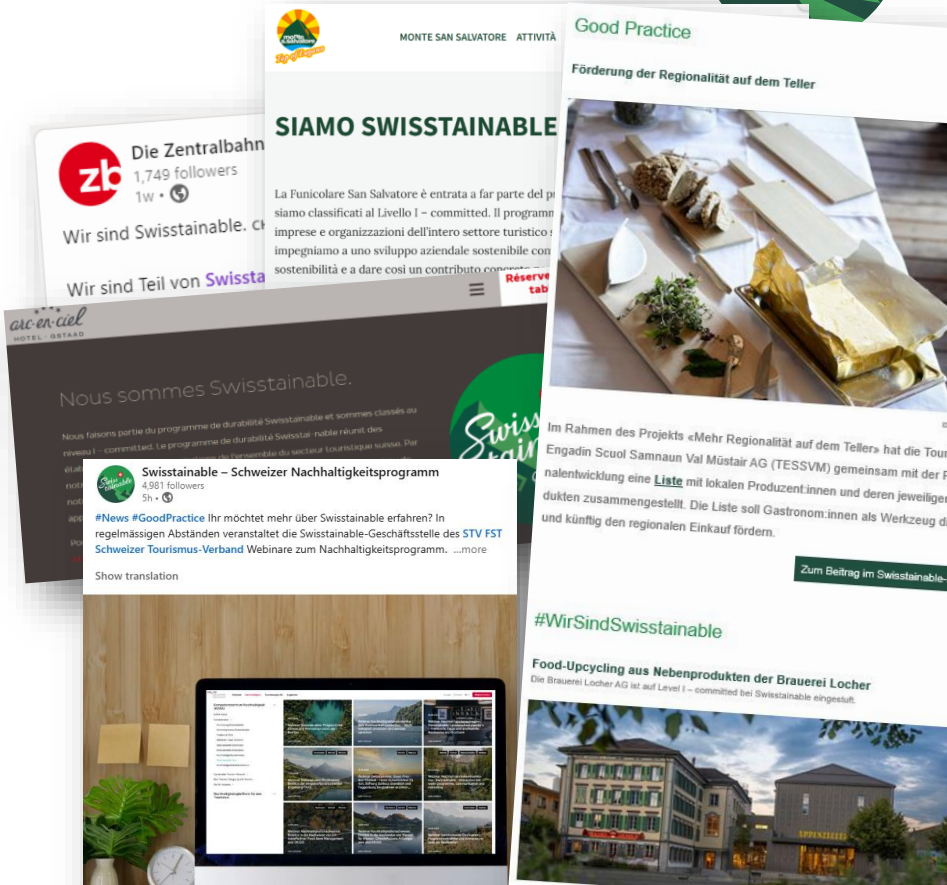

Aperçu des exigences par niveau.

Swiss tainable committed	Déclaration d'engagement	Contrôle de durabilité	Mesures de durabilité	–
Swiss tainable engaged	Déclaration d'engagement	Contrôle de durabilité	Mesures de durabilité	Preuves de durabilité niveau II
Swiss tainable leading	Déclaration d'engagement	–	–	Preuves de durabilité niveau III

Instructions pour le processus d'inscription Swisstainable

Le rôle des preuves de durabilité.

- Level II – engaged et Level III – leading se basent sur des **preuves reconnues**
- Plus de 80 preuves reconnues
- Aperçu des preuves de durabilité

Exemples de bonnes pratiques: Swisstainable-Hub.

- Présentation des projets et mesures des participants à Swisstainable
- **Visibilité** et **inspiration**
- Base pour la communication entre partenaires via LinkedIn et la newsletter
- Soumettre un exemple de bonne pratique

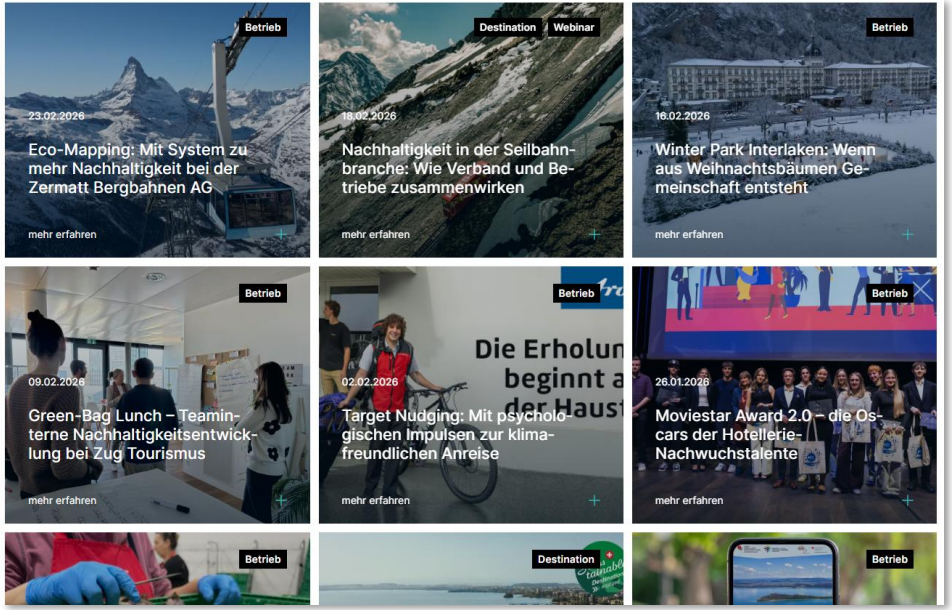

Documents et outils.

Informations complémentaires sur Swisstainable:
- Swisstainable
- Processus d'inscription Swisstainable

Tous les documents et informations supplémentaires:
- Boîte à outils | FAQs
- Webinaires | Q&A sessions
- Preuves de durabilité
- Communication sur la durabilité

Aperçu des chiffres actuels de Swisstainable:
- Dashboard

Exemples de bonnes pratiques issus de la communauté Swisstainable:
- Swisstainable-Hub

Vers l'inscription:

Votre contact chez Swisstainable.

Michelle Keusch
Gestionnaire de projet pour la durabilité chez la Fédération suisse du tourisme

- E-Mail swisstainable@stv-fst.ch
- Téléphone +41 31 307 47 40

Suivez Swisstainable sur LinkedIn @Swisstainable – Schweizer Nachhaltigkeitsprogramm pour ne rien manquer autour du programme.

#swisstainable #NousSommesSwisstainable

Swiss tainable

Intervenant-e-s

Michelle Keusch

Fédération suisse du tourisme

Gestionnaire de projet pour la durabilité et travaille pour le Centre de compétences pour la durabilité (KONA)

Vincent Gremaud

Transports publics fribourgeois (TPF)

Membre de la Direction des TPF et responsable du département Développement d'entreprise

Claude Gendre

TéléCharmey

Directeur de TéléCharmey, co-fondateur de Ubis Group

Jörg Bizolier

Domaine Notre-Dame de la Route à Villars-sur-Glâne

Exploitant

Questions

Mot de fin

Pierre-Alain Morard, Directeur de l’Union fribourgeoise du Tourisme (UFT)

Merci

de votre participation

sustainability@fribourg.ch

Union fribourgeoise du Tourisme
Rue Saint-Pierre 6A | CP
1701 Fribourg